

Quel rôle jouent les parlements nationaux dans les affaires de l'Union européenne ?

Le Traité de Lisbonne a défini pour la première fois le rôle des parlements nationaux au sein de l'Union européenne. Les parlements nationaux ont la possibilité, par exemple, d'examiner minutieusement les projets de loi de l'UE en ce qui concerne le respect du principe de subsidiarité, de participer à la révision des Traités de l'UE ou à l'évaluation des politiques relatives à la liberté, la sécurité et la justice. Le Traité de Lisbonne précise également que le Parlement européen et les parlements nationaux devront décider ensemble de l'organisation et de la promotion d'une coopération interparlementaire efficace et régulière au sein de l'UE.



Quelles sont les tâches de la Direction du PE chargée des relations avec les parlements nationaux ?

La Direction des Relations avec les Parlements Nationaux conseille les instances politiques, les députés et le secrétariat du Parlement européen dans le cadre de la coopération institutionnelle et du dialogue législatif avec les parlements nationaux. Elle apporte son soutien aux activités interparlementaires, contribue à la mise en œuvre des dispositions du Traité sur la coopération interparlementaire au sein du Parlement européen, et fournit une expertise tout au long du cycle législatif ainsi que dans le cadre d'autres compétences politiques du Parlement européen.

Vous êtes à la recherche des **derniers documents des parlements nationaux** ayant trait à l'Union européenne ?

Vous aimeriez être mis en **contact avec les députés nationaux travaillant sur des thèmes spécifiques** ?

Vous aimeriez connaître les **moyens mis à votre disposition pour coopérer** avec les parlements nationaux ?

NOUS
SOMMES
À VOTRE
SERVICE!

La Direction des Relations avec les Parlements Nationaux

VOTRE PARTENAIRE

POUR LA
COOPÉRATION
INTERPARLEMENTAIRE



DÉCOUVREZ-NOUS SUR NOTRE SITE:
www.europarl.europa.eu/relnatparl

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉSIDENTE
PARLEMENT EUROPÉEN | Août 2015
CONTACT: relnatparl@ep.europa.eu
www.europarl.europa.eu/relnatparl



Parlement européen

LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX



1

VOTRE PARTENAIRE POUR LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



Nous assistons les instances politiques et les commissions du Parlement européen dans l'organisation de réunions officielles avec les parlements nationaux. Nous aidons également les délégations du Parlement européen lors de conférences interparlementaires.



Nous apportons une aide administrative et logistique (non financière) aux membres du Parlement européen à l'occasion des visites officielles de parlements nationaux.



Nous assistons les instances politiques, les commissions et les membres du Parlement européen dans l'organisation de vidéo-conférences avec les parlements nationaux qui favorisent un gain de temps et d'argent.

2

VOTRE PORTE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES PARLEMENTS NATIONAUX



Nous collaborons à la gestion du site web IPEX, plate-forme d'échange de documents et d'informations relatifs à l'UE entre les parlements de l'Union européenne.

WWW.IPEX.EU



Nous administrons la base de données Connect de l'intranet du PE contenant tous les documents relatifs à l'UE transmis officiellement par les parlements nationaux au Parlement européen depuis 2010.

WWW.CONNECT.EP.PARL.UNION.EU



Nous fournissons aux instances politiques, aux commissions et aux rapporteurs du Parlement européen des briefings et des informations sur les activités relatives à l'UE des parlements nationaux.

3

VOTRE INTERFACE ENTRE LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LES PARLEMENTS NATIONAUX



Nous gérons le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP), réseau d'échange d'informations entre les parlements. Nous aidons le Parlement européen à préparer des demandes d'informations et publions la lettre d'information «Spotlight on Parliaments in Europe».

WWW.ECPRD.EUROPARL.EUROPA.EU



Nous mettons régulièrement à jour le répertoire de toutes les commissions, des présidents des commissions et de leurs hauts responsables au sein des parlements nationaux sur le site intranet du Parlement européen. D'autres listes de contacts sont disponibles sur demande.

WWW.CORCOM.EP.PARL.UNION.EU



Nous produisons des fiches d'information sur les parlements nationaux des États membres de l'Union européenne, qui présentent les données essentielles concernant leurs fonctions, leur composition, leurs titulaires de charges et fournissent des contacts.

WWW.EUROPARL.EUROPA.EU/RELNATPARL/EN/PUBLICATIONS.HTML